

**RÉPONSES DU TRANSPORTEUR  
À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N<sup>o</sup> 1  
DE STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET L'ASSOCIATION  
QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION  
ATMOSPHERIQUE  
(« SÉ-AQLPA »)**



---

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE SÉ-AQLPA RELATIVE À LA DEMANDE DU  
TRANSPORTEUR AFIN D'OBTENIR UNE AUTORISATION POUR ACQUÉRIR ET CONSTRUIRE DES  
IMMEUBLES ET DES ACTIFS REQUIS POUR LA CONSTRUCTION DU POSTE RIVIÈRE-DES-  
PRAIRIES À 12-120 KV ET DE SES ÉQUIPEMENTS CONNEXES**

---

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1**

**Référence :** Dossier R-3686-2009, Pièce B-1, HQT-4, Document 1, page 13, lignes 16-20 :

Après analyse, le Transporteur mentionne qu'il existe plusieurs problématiques d'ordre technique reliées au choix de cette solution. En effet, il appert qu'un défaut triphasé amènerait une instabilité et provoquerait la perte d'une section de la centrale et une baisse de tension à la barre 25 kV du poste Landry.

**Demandes :**

1a) Quel est le niveau de court circuit triphasé sur la barre 25 kV à Rivière de Prairies?

**R1a) Le Transporteur tient à rappeler que la Régie a circonscrit l'intervention de l'intervenante au présent dossier dans sa décision D-2009-031 en y indiquant en page 6, que :**

*« Le Transporteur, dans sa contestation du 16 mars 2009, a raison de souligner que la partie de cette intervention où S.É./AQLPA dit vouloir s'« assurer que les coûts du projet incluent bien toutes les décontaminations et remises en état associées aux actifs environnementalement (sic) problématiques et qui seront remplacés » risque de faire double emploi avec ses démarches auprès d'autres instances.*

*Quant aux autres motifs d'intervention portant sur le choix du scénario 3 au lieu du scénario 2 et les choix techniques du Transporteur, notamment en ce qui concerne les câbles souterrains, le seul intérêt de S.É./AQLPA à cet égard serait relié au fait que S.É./AQLPA trouve que le scénario retenu par le Transporteur est « plus intrusif environnementalement » et veut questionner le Transporteur à cet égard.*

**La Régie reconnaît cet intérêt environnemental spécifique à S.É./AQLPA et accepte son intervention au présent dossier. L'intervenant pourra soumettre au Transporteur une demande de renseignements reliée aux questions qui relèvent de son intérêt direct en matière environnementale, sans toutefois que cela fasse double emploi avec les démarches que le Transporteur doit faire auprès du MDDEP. L'intervenant pourra également soumettre des observations ou une preuve écrites, selon le calendrier établi plus bas. »**  
(nos soulignés)

Dans ce contexte, le Transporteur ne croit pas utile de répondre aux questions de l'intervenante qui portent sur des aspects essentiellement techniques ou qui ne sont pas d'intérêt environnemental.

b) Quelle est la contribution de la centrale et celle du réseau à Rivière de Prairies?

**R1b) Voir la réponse du Transporteur à la question 1a) précédente.**

c) Quel est le niveau de court circuit triphasé sur la barre 25 kV au poste Landry ?

**R1c) Voir la réponse du Transporteur à la question 1a) précédente.**

d) Quelle est la contribution de la centrale et celle du réseau au poste Landry ?

**R1d) Voir la réponse du Transporteur à la question 1a) précédente.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2**

**Référence :** Dossier R-3686-2009, Pièce B-1, HQT-4, Document 1, page 13, lignes 25-26 (Scénario 2) :

Sans compter qu'avec l'intégration de la centrale à 25 kV, la présence de batteries de condensateurs à la barre 25 kV du poste Landry peut aussi amplifier certaines harmoniques et augmenter les cas de résonances possibles.

**Demandes :**

a) Quel est la capacité de ce banc de condensateurs ?

**R2a) Voir la réponse du Transporteur à la question 1a) précédente.**

b) Selon les études du Transporteur, quel est le contenu harmonique THD jusqu'à la 15<sup>e</sup> harmonique sur la barre 25 kV du poste Landry sans l'intégration de la centrale ?

**R2b) Voir la réponse du Transporteur à la question 1a) précédente.**

c) Quel est la fréquence harmonique la plus importante en pourcentage sans l'intégration de la centrale ?

**R2c) Voir la réponse du Transporteur à la question 1a) précédente.**

d) Quels sont les pôles de résonance identifiés sans l'intégration de la centrale ?

**R2d) Voir la réponse du Transporteur à la question 1a) précédente.**

e) Selon les études du Transporteur, quel est le contenu harmonique THD jusqu'à la 15<sup>e</sup> harmonique sur la barre 25 kV du poste Landry avec l'intégration de la centrale ?

**R2e) Voir la réponse du Transporteur à la question 1a) précédente.**

f) Quel est la fréquence harmonique la plus importante en pourcentage avec l'intégration de la centrale ?

**R2f) Voir la réponse du Transporteur à la question 1a) précédente.**

g) Quels sont les pôles de résonance identifiés avec l'intégration de la centrale ?

**R2g) Voir la réponse du Transporteur à la question 1a) précédente.**

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-3***

**Référence :** Dossier R-3686-2009, Pièce B-1, HQT-4, Document 1, page 18, Investissement de 37,230 M\$ au scénario 2.

**Demandes :**

a) Dans le scénario 2, est ce que les câbles souterrains sont en massif de conduits ? Sinon précisez.

**R3a) Oui.**

b) Dans le scénario 2, quel est le type et la capacité des câbles ?

**R3b) Voir la réponse du Transporteur à la question 1a) précédente.**

c) Dans le scénario 2, quel est le coût d'approvisionnement des câbles ?

**R3c) Le coût unitaire estimé pour les câbles est de 200\$/mètre.**

d) Dans le scénario 2, quel est le coût de construction ? Veuillez le ventiler.

**R3d) Le Transporteur souligne que le coût de construction du scénario 2 (solution à 25 kV) prévoit le tirage de six câbles supplémentaires et également l'ajout d'au moins deux chambres de jonction supplémentaires en plus des coûts de construction déjà prévus à la solution retenue. Le Transporteur mentionne qu'aucune ventilation n'est disponible pour ces coûts du scénario 2.**

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-4***

**Référence :** Dossier R-3686-2009, Pièce B-1, HQT-6, Document 1, Annexe A :

À la référence, on trouve les coûts suivants pour le scénario 3 (proposé par le Transporteur) :

Scénario 3		M\$
page 5	Total postes	20,62
page 6	Ligne souterraine	10,51
page 9	Nouveau poste 12-120 kV à la centrale Rivière-des-Prairies	13,92
page 10	Poste Landry	3,34

**Demandes :**

- a) Quels sont les coûts du scénario 2 pour chacune de ces mêmes catégories ?
- R4a) Le Transporteur présente au tableau 1 suivant les coûts du scénario 2 pour chacune des catégories demandées.**

**Tableau 1**

**Coûts du scénario 2 pour chacune des catégories demandées**

	Scénario 2
	M\$
Total postes	21.37
Ligne souterraine	16.76
Nouveau poste	10.79
Poste Landry	6.42

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-5**

**Référence :** Dossier R-3686-2009, Pièce B-1, HQT-4, Document 1, page 18, Investissement de 30,587 M\$ au scénario 3.

**Demandes :**

- a) Dans le scénario 3, quel est le type et la capacité des câbles ?
- R5a) Voir la réponse du Transporteur à la question 1a) précédente.**

**b)** Afin que cette information soit formellement mise en preuve, veuillez confirmer que, dans le scénario 3, il y n'a pas de lubrifiant sur la longueur des câbles. Veuillez préciser.

**R5b) Le Transporteur confirme qu'il s'agit bien de câbles à sec, donc sans lubrifiant.**

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-6***

**Référence :** Dossier R-3686-2009, Pièce B-1, HQT-3, Document 1, page 14.

**Demandes :**

**a)** Pour le scénario 2, veuillez déposer l'étude de planification et/ou de pérennité telle que décrite à la référence, incluant ses annexes. (Si une partie de celle-ci est déposée sous pli confidentiel, veuillez au moment du dépôt transmettre à SÉ-AQLPA le modèle usuel d'entente de confidentialité afin que le témoin de SÉ-AQLPA puisse la signer et que nous puissions vous la retourner afin de pouvoir consulter le document.). Note : cette étude de planification est d'une forme comparable à celle déposée par exemple par le Distributeur au dossier R-3688-2009, Pièce B-1, HQD-1, Doc. 1, Annexe 1.

**R6a) Voir la réponse du Transporteur à la question 1a) précédente.**

**b)** Même question pour le scénario 3.

**R6b) Voir la réponse du Transporteur à la question 1a) précédente.**